



# *Hongrie*

Candidat au Comité du patrimoine mondial 2017

---

*La Hongrie est partie signataire depuis 1985 à la Convention du patrimoine mondial de 1972 disposant d'une expérience en matière de proposition d'inscription en série transnationale et de gestion de patrimoine culturel et naturel transfrontaliers. La Hongrie fut membre du Comité du patrimoine mondial entre 1997 et 2003.*

*En tant que membre  
du Comité du patrimoine mondial,  
la Hongrie accordera la priorité:*

- au soutien des régions géographiques sous-représentées
- à la protection du patrimoine culturel et naturel
- au soutien du Fonds du patrimoine mondial

# *Soutien aux régions géographiques sous-représentées*

- par l'amélioration de la répartition de sites sur la Liste du patrimoine mondial et
- par le soutien et la promotion de la mise en oeuvre des décisions du Comité

Ne comptant que 9% des biens du patrimoine mondial, la région d'Afrique est indéniablement sous-représentée. En outre, les sites africains représentent 37% des sites en danger sur la Liste du patrimoine mondial car de nombreux sites sont localisés dans des lieux caractérisés par des conflits. C'est la raison pour laquelle la Hongrie attache une importance accrue et fournit une aide financière à la création des « passeports pour le patrimoine » contribuant ainsi à la sensibilisation des communautés locales.

La Hongrie a financé plusieurs projets en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ayant pour but de soutenir la conservation et la réhabilitation. Les projets en cours au Nigéria, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Burkina Faso ont pour objectif de réaliser des activités faisant l'objet de la stratégie de mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région d'Afrique.

Les Diy-Gid-Biy du Mont Mandara - République du Cameroun



A titre d'exemple, conformément à la demande du Comité formulée à sa 40<sup>ème</sup> session, le Gouvernement hongrois apporte un soutien d'urgence en vue de restaurer les valeurs culturelles matérielles et immatérielles du paysage culturel de Sukur au Nigéria par le biais du financement d'un projet visant à restaurer et à maintenir les caractéristiques et les particularités accordant au site une valeur universelle exceptionnelle en restaurant des bâtiments de pierre traditionnels et en reconstruisant des structures collectives détruites, telles que des centres de soins de santé primaire et des écoles élémentaires.

# *Protection du patrimoine culturel et naturel*

- par la promotion de la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondiale
- par le soutien des activités ayant un effet positif sur les communautés locales et en leur apportant un bénéfice et
- par la protection de la crédibilité du Comité du patrimoine mondial

La législation hongroise relative au patrimoine mondial est citée comme un bon exemple non seulement pour avoir intégré des concepts spécifiques au patrimoine mondial dans sa législation nationale mais également du fait des pratiques de gestion et d'évaluation en faveur d'une conservation soutenable et durable des biens<sup>1</sup>. La loi hongroise LXXVII de 2011 relative au patrimoine mondial constitue une base juridique solide et institutionnelle pour la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial, assure la gestion efficace des sites hongrois du patrimoine mondial et contribue à la protection de leur valeur universelle exceptionnelle conformément aux principes du développement durable.

L'un des éléments clés de la politique étrangère hongroise qui se manifeste également dans nos efforts pour promouvoir l'exécution de la Convention du patrimoine mondiale est de lutter contre la persécution des chrétiens et d'aider sur le terrain les communautés concernées. Dans l'esprit de cet engagement, la Hongrie soutient activement les efforts actuellement déployés en vue de conserver les anciens manuscrits chrétiens en Irak, y compris ceux qui ont été sauvés au début de la prise de Mossoul par Daesh. Christian manuscripts in Iraq, including those saved at the onset of the takeover of Mosul by Daesh.



Old Village of Hollókő and its Surroundings

## Quelques exemples:

- le Gouvernement hongrois accorde actuellement 1 685 000 USD pour la restauration de plus de 30 églises au Liban
- il est le deuxième plus grand contributeur financier – après la Palestine – du projet de restauration de la basilique de la nativité à Bethléem et
- a offert 100 000 EUR pour la reconstruction de l'édicule du Saint-Sépulcre à Jérusalem



## *Soutien du Fonds du patrimoine mondial*

- par un cadre financier de trois ans, signé en 2016 et
- en s'efforçant de trouver des solutions réalistes de long terme afin que le Fonds puisse atteindre de nouveau un niveau optimal

La Hongrie soutient la Fonds du patrimoine mondial non seulement par sa contribution à un cadre financier de trois ans ayant pour but de promouvoir la mise en oeuvre de la Convention et des décisions du Comité dans la région d'Afrique mais également par le versement systématique durant les premiers mois de l'année de l'intégralité de sa contribution fixée. Nous sommes pleinement engagés à continuer le travail excellent déployé depuis longtemps par le Comité en poursuivant un Fonds du patrimoine mondial fonctionnant à un niveau optimal.



## *Professeur Zsolt Visy, chef de délégation*

Professeur d'archéologie à l'Université de Pécs, professeur émérite, chef du Département d'archéologie jusqu'en 2011, doyen entre 1996 et 1999 puis, entre 1998 et 2000, secrétaire d'État adjoint à la culture au Ministère du Patrimoine culturel national et directeur général du Comité du patrimoine mondial hongrois. Il travaille dans le domaine de l'archéologie depuis 1967, son principal champ de recherche étant l'histoire et l'archéologie de l'Empire romain et de la Pannonie, l'histoire militaire et des limes et l'archéologie paléochrétienne.

Il a publié six livres et près de trois cents études en hongrois et en langues étrangères. Depuis 2002, il est professeur à l'Académie hongroise des sciences. Entre 2012 et 2016, il a été vice-président du Comité national hongrois de l'ICOMOS et président du Comité culturel de la Commission nationale hongroise pour l'UNESCO. M. Zsolt Visy est membre de plusieurs organisations internationales dans le domaine de la protection des sites de patrimoine, entre 2009 et 2012, il a été vice-président du Comité scientifique international de la Gestion du patrimoine archéologique (ICAHM). Il a été professeur invité à l'Université Jagellonne à Cracovie, aux Universités de Graz et de Heidelberg, à l'Université d'Emory à Atlanta (GA) dans le domaine du patrimoine culturel romain. En sa qualité de chef du Département d'archéologie, il a fondé la Collection archéologique aérienne et a mis au point la qualification de gestionnaire du patrimoine archéologique ainsi que le programme de qualification académique en archéologie.

En 2011, son travail a été récompensé par l'octroi de la Croix d'Officier de l'Ordre du Mérite Hongrois de la République de Hongrie. Il a travaillé sur les fouilles d'un cimetière paléochrétien à Sopianae (Cella septichora), colonie romaine située sur le territoire de la ville de Pécs inscrite en 2000 sur la Liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO. Il est membre fondateur du Groupe de Bratislava qui travaille sur l'extension du site du patrimoine mondial « Frontières de l'Empire romain ». Il est membre fondateur et, depuis 2008, président de l'Association Hongroise Limes qui prépare le segment hongrois de la candidature de patrimoine mondial dans le cadre du projet de patrimoine mondial Limes du Danube. Il est actuellement commissaire ministériel chargé du dossier de candidature « Frontières de l'Empire romain – Les limes du Danube en Hongrie » à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.



## *La Hongrie en bref*

Le pays est situé *au cœur de l'Europe, au carrefour de l'Est et de l'Ouest*. L'origine des Hongrois fait l'objet des débats depuis des siècles.

La Hongrie est dotée d'une longue et riche *histoire de plus de mille ans* et, du fait de sa situation géographique, sa culture reflète des influences turques, romaines, slaves et *magyar*. Elle possède donc des liens historiques et culturels fort avec les nations environnantes et elle est aujourd'hui *un lieu de coexistence harmonique de plusieurs ethnies*.

Le paysage y est également varié, *constitué de collines et de montagnes avec des pentes douces, de plaines fertiles et de fleuves sinueux avec une faune et une flore abondantes*. Bien qu'elle soit un pays enclavé, elle accueille *le plus grand lac de l'Europe central, le lac Balaton*, et elle possède en *abondance des sources thermales* et des villes spa construits autour de celles-ci.

*L'ancienne tradition caractéristique de la gastronomie et du vin hongrois*, considérés comme étant des biens nationaux, inspire de nombreux *festivals thématiques de nourriture et de vin* partout dans le pays et tout au long de l'année.

Grâce à sa situation géographique unique et à ces caractéristiques exceptionnelles, *Budapest, appelé également « La Perle du Danube »* est devenu l'une des villes des plus populaires de l'Europe. Site du patrimoine mondiale qui s'étend sur les rives du Danube et dont les deux côtés – Buda et Pest – représentent deux différents caractères de la ville : *Buda, ville d'histoire*, est doté de sites tels que le château médiéval de Buda tandis que *Pest, côté jeune et dynamique, accueille le deuxième plus grand bâtiment de parlement en Europe*.

La Hongrie, après avoir ratifié la Convention du patrimoine mondial en 1985, a adopté en 2011 une loi relative au patrimoine mondiale en vue de promouvoir et d'assurer la mise en œuvre de la Convention. Notre pays compte *huit sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondiale* comportant des sites naturels et culturels également.



Parc national de Hortobágy - la Puszta



Maison de l'UNESCO  
Bureau M8.45  
1, rue Miollis  
75732 PARIS Cedex 15  
[anna.zeichner@mfa.gov.hu](mailto:anna.zeichner@mfa.gov.hu)

---

Délégation permanente de la  
Hongrie auprès de l'UNESCO  
140, Avenue Victor Hugo  
75116 Paris

---

Point UNESCO  
Bureau du Premier ministre  
Secrétariat d'État pour les Affaires  
publiques, Projets de patrimoine  
et d'investissements culturels  
prioritaires

---